



ASSEMBLY OF FIRST NATIONS
Special Chiefs Assembly

December 5-7, 2023

Shaw Centre – Ottawa, Ontario

Ottawa is located on the unceded unsundered Territory of the Algonquin People.

ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS
Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 5 au 7 décembre 2023 - Centre Shaw - Ottawa (Ontario)

Ottawa est située sur le territoire non cédé et non abandonné du peuple algonquin.



Logement des Premières Nations

Historique

L'Assemblée des Premières Nations (APN), soutenue par les conseils périodiques du Comité des Chefs sur le logement et les infrastructures et des techniciens régionaux du logement des Premières Nations, continue de travailler avec Services autochtones Canada (SAC) et la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) au règlement de la crise du logement en mettant en œuvre la Stratégie nationale sur le logement et les infrastructures connexes des Premières Nations (Stratégie), conformément à la résolution 57/2018 de l'APN. Ce travail comprend l'établissement d'une feuille de route permettant aux Premières Nations d'exercer leur compétence sur le logement au nom de leurs citoyens, quel que soit leur lieu de résidence, la mise en œuvre des résolutions 66/2023 et 60/2022 de l'APN relatives à la Stratégie fédérale de logement des Autochtones en milieu urbain, rural et nordique, le soutien au contrôle du logement par la nation dénée selon la résolution 81/2019 et le cautionnement de la SCHL selon la résolution 32/2023.

Récentes activités de plaidoyer de l'APN

L'APN travaille avec la SCHL, SAC et le Secteur des infrastructures de l'APN à (1) la réalisation de l'objectif de combler le manque d'infrastructures d'ici 2030, à (2) la mise en œuvre de la Stratégie fédérale de logement des Autochtones en milieu urbain, rural et nordique (stratégie URN) et (3) les cautionnements de garantie pour les entreprises de construction des Premières Nations dans le cadre de contrats de construction de logements.

- 1. Comblent le manque d'infrastructures d'ici 2030 et proposition prébudgétaire de l'APN sur le logement**
D'ici la fin du mois de novembre, l'APN devrait achever l'ébauche d'un mémoire au Cabinet (MC) parallèle sur l'objectif de combler le manque d'infrastructures d'ici 2030. Le but principal est d'encourager la ministre des Finances à accepter un investissement financier pluriannuel qui permettra à la ministre des Services aux Autochtones Canada d'accomplir son mandat de combler le manque d'infrastructures et de logements d'ici 2030. Estimé conjointement avec Services aux Autochtones Canada et indiqué dans la résolution 59/2022 de l'APN, le coût de ce mandat s'élève à 135,1 milliards de dollars. Un rapport de consultant indiquant toutes les sources probables de capitaux pour atteindre l'estimation de 349,2 milliards de dollars pour combler le manque d'infrastructures d'ici 2030 est actuellement en cours d'élaboration. Ce rapport montrera au Cabinet que si le gouvernement fédéral veut vraiment combler le manque d'infrastructures et de logements d'ici 2030, un pourcentage important des immobilisations devra provenir directement des investissements fédéraux en espèces ou d'autres mesures novatrices.

L'APN a été déçue de constater que le budget fédéral de 2023 ne prévoyait pas un investissement pluriannuel dans le logement. Toutefois, lors du Forum national de l'APN sur le logement et l'itinérance des Premières Nations tenu le 1er juin 2023 à Toronto, la ministre des Services aux Autochtones Canada a laissé entendre aux Premières Nations que le budget de 2024 investirait davantage : « Mon rôle est de [...] vous trouver les outils dont vous avez besoin [...] pour que les Premières Nations aient tout ce qu'il leur faut pour aller de l'avant dans leurs travaux [...] ces investissements [2,4 milliards de dollars sur cinq ans



ASSEMBLY OF FIRST NATIONS
Special Chiefs Assembly

December 5-7, 2023

Shaw Centre – Ottawa, Ontario

Ottawa is located on the unceded unsurrendered Territory of the Algonquin People.

ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS
Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 5 au 7 décembre 2023 - Centre Shaw - Ottawa (Ontario)

Ottawa est située sur le territoire non cédé et non abandonné du peuple algonquin.



pour le logement dans les réserves, budget fédéral de 2022] ne sont en fait qu'un acompte sur le travail et les fonds continus prévus pour combler entièrement le manque ».

2. Stratégie fédérale de logement des Autochtones en milieu urbain, rural et nordique

Le Canada s'est engagé à investir quatre milliards de dollars sur sept ans, à partir de 2024-2025, dans la Stratégie URN, qui s'ajoutent à l'engagement de 300 millions de dollars de 2022-2023. La SCHL, l'APN et les techniciens régionaux ont examiné ensemble la partie de la Stratégie URN consacrée aux Premières Nations. L'APN et les techniciens régionaux ont procédé à l'élaboration d'un mémoire au Cabinet (MC) parallèle sur la Stratégie URN, dont les principales caractéristiques sont : l'engagement à préparer conjointement des aides fédérales pour les Premières Nations pendant la période de transition qui les amènera à exercer pleinement leur compétence sur le logement sur leurs territoires traditionnels; les fonds pour la Stratégie URN qui sont fondés sur les distinctions et destinés exclusivement aux Premières Nations sont dépensés à l'intérieur ou à l'extérieur des réserves; toutes les politiques, stratégies et initiatives fédérales sur le logement des Premières Nations sont élaborées conjointement; mettre à la disposition des Premières Nations signataires d'un traité des processus pour discuter de la mise en œuvre des obligations du gouvernement fédéral en matière de logement prévues par le traité. De plus, le MC parallèle aidera le Canada à remplir ses obligations constitutionnelles ainsi que celles de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. L'APN demande avec insistance au ministre du Logement de joindre le MC parallèle au MC officiel en annexe. Ce document sert également de guide aux Chefs dans leurs activités de plaidoyer politique.

3. Cautionnement dans les contrats de construction de logements pour les Premières Nations

Le 6 avril 2023, l'Assemblée des Premières Nations a adopté la résolution 32/2023, *Modifier les exigences de la SCHL en matière de cautionnement pour les appels d'offres*, qui enjoint à l'APN d'exhorter la Société canadienne d'hypothèques et de logement à faire respecter les principes de réconciliation et à revoir sa politique de financement et d'approvisionnement en atténuant l'exigence en matière de cautionnement pour les entreprises de construction des Premières Nations.

En ce qui concerne les projets financés par la SCHL, le cautionnement est requis pour les projets de 50 unités ou plus et est régi par les politiques de la SCHL sur le cautionnement. Le Secteur du logement et de l'itinérance continue de discuter de cette question avec la SCHL.

Le cautionnement est également un problème pour les entreprises de construction qui bâtissent des maisons non financées par la SCHL. Dans le cas des projets financés par SAC, un cautionnement est exigé pour les projets d'immobilisations de plus de 25 000 dollars; il est régi par la Politique d'appel d'offres pour les projets d'immobilisations des Premières Nations dans les réserves financés par le gouvernement fédéral. Cette politique pourrait avoir une incidence sur les projets de SAC et ceux de la Stratégie URN. Le Secteur des infrastructures de l'APN a travaillé avec SAC à l'examen complet de la Politique d'appel d'offres. Il s'agit notamment de trouver des solutions de rechange au cautionnement lorsqu'une garantie est exigée et de limiter la valeur monétaire des projets qui exigent un cautionnement pour les entreprises de construction des Premières Nations.



ASSEMBLY OF FIRST NATIONS
Special Chiefs Assembly

December 5-7, 2023

Shaw Centre – Ottawa, Ontario

Ottawa is located on the unceded unsundered Territory of the Algonquin People.

ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS
Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 5 au 7 décembre 2023 - Centre Shaw - Ottawa (Ontario)

Ottawa est située sur le territoire non cédé et non abandonné du peuple algonquin.



Prochaines étapes

Notre priorité est de préconiser l'accès des Premières Nations aux capitaux nécessaires indiqués dans le rapport d'estimation de coûts *Comblar le déficit en infrastructures d'ici 2030* par l'intermédiaire d'une combinaison de subventions fédérales pluriannuelles et d'un accès facilité aux prêts. Cet accès aux capitaux est associé à des activités visant à réaliser deux objectifs de gouvernance et de gestion : améliorer la politique de SAC afin de transférer progressivement le contrôle des services de logement aux Premières Nations et d'élaborer conjointement de nouveaux programmes; améliorer les programmes existants par lesquels l'investissement fédéral de 2022 sera acheminé aux Premières Nations.

L'APN continuera de faire pression sur SAC pour qu'il élabore conjointement un volet de la Stratégie de logement autochtone en milieu urbain, rural et nordique (URN) qui soit consacré aux Premières Nations et fondé sur les distinctions. Le plaidoyer dans le domaine du logement comprendra également la participation au Plan d'action national sur l'itinérance des Premières Nations et l'alignement sur celui-ci, la nécessité d'obtenir des investissements correspondants dans les infrastructures communautaires, l'obtention de terrains supplémentaires pour de nouvelles constructions, la réduction des exigences excessivement élevées en matière d'assurance-logement, des soutiens en matière de logement pour la nation dénée, l'élaboration d'un cadre de mesure de la performance du logement des Premières Nations fondé sur le bien-être de la communauté, des options plus souples concernant les exigences de la SCHL en matière de cautionnement pour les entreprises de construction des Premières Nations, une sensibilisation et une réponse accrues aux exigences fédérales en matière d'accessibilité et une plus grande ouverture et transparence de la part de SAC et de la SCHL concernant l'accès à leurs renseignements sur le logement.